



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2025 A 18 HEURES 30

Présents : Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGOUILLE Daniel et Rodolphe, CLAIROTTE Christian, LORNET Denis, MARESCHAL Rémi, Mesdames JOUILLE Jocelyne et QUIZEL Aurélie

Absents : Monsieur DUQUENNE Jean-Michel (procuration à Mme JOUILLE) et Madame Vanessa BERTHAUD

Ordre du Jour :

Ecoquartier Meix Ravas : état d'avancement,

Grand Dole : modification des statuts pour intégration du soutien aux associations et manifestations culturelles,

SISPAH : information sur les dernières réunions,

AF d'AUMUR : compte-rendu de la réunion du 20/01/2025,

Forêt : point sur l'affouage 2024/25, dégât sur un pont lors de l'exploitation des bois d'une parcelle de SAINT AUBIN,

SER : travaux 2025/26 sur le réseau d'eau potable,

Affaires diverses

Heure début de séance : 18 heures 30

Ecoquartier Meix Ravas

Le Maire fait le point sur les parcelles restantes. 5 lots restent en vente.

Grand DOLE : modification des statuts pour intégration d'une compétence facultative

Le Conseil Communautaire a approuvé cette modification de statuts afin d'y intégrer, parmi les compétences facultatives, le « soutien aux associations et manifestations culturelles évènementielles d'envergure intercommunale, départementale, inter-régionale ou nationale ; soutien aux actions d'animation, de développement et de promotion du territoire à travers la culture et l'évènementiel ».

Le Conseil Municipal se prononce, à son tour, favorablement à cette modification de statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand DOLE.

SISPAH

Le Maire informe l'assemblée des dernières réunions passées du SISPAH. Elles portaient sur le portage des repas à domicile (passage du prix du repas livraison comprise à 9.55€), le bilan annuel de la Maison des Services, les bilans de la téléassistance et de l'épicerie solidaire. Aujourd'hui, à AUMUR, 3 personnes ont fait appel à la Maison des Services pour bénéficier d'une téléalarme et un foyer à l'épicerie solidaire. On dénombre, en 2024, 7 296 prises de contacts avec la Maison des Services contre 4 982 en 2023 pour l'ensemble des diverses communes, soit une augmentation de 43.96%. Pour AUMUR, on compte 145 prises de contacts en 2024. Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

Association Foncière d'AUMUR

Le Maire présente le compte-rendu de la réunion du bureau qui a eu lieu le 20/01/2025. Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan comptable positif de l'association (avec un fonds de roulement de 39 377€) et des travaux à venir en 2025 avec notamment la restriction temporaire annuelle actée de la circulation des véhicules motorisés sur le chemin de champs entre l'ABERGEMENT-la-RONCE et AUMUR.

Forêt communale

M. Christian CLAIROTTE, fait le point sur l'affouage en cours dans les parcelles 14 et 15. Cet affouage a bien avancé.

Il aborde, également, les dégâts causés sur un pont en forêt entre AUMUR et SAINT AUBIN, par l'entreprise d'exploitation de bois de SAINT AUBIN. Des courriers pour demander réparation ont été envoyés par l'ONF. Des réponses sont attendues.

Enfin, il présente le programme des travaux en forêt pour 2025 dans les parcelles 4r et 6r, 3r, 5r. Ils se chiffrent à 7 641.05€ TTC. L'assemblée accepte ce programme et ce devis.

Syndicat des Eaux du Recépage

M. DEBBAH Joël, membre du bureau du SER donne quelques informations : plusieurs chantiers sont prévus en 2025 et 2026 sur le réseau d'eau potable à AUMUR, à savoir le remplacement des conduites :

- rue d'Abergement-la-Ronce,
- rue des Ormeaux,
- impasse du Vieux Sentier.

Le Conseil Municipal en prend acte, les travaux représentent un coût total estimé à 273 300 euros. Ils seront entièrement financés par le Syndicat.

Transport voyage du samedi 14 Juin 2025

Le voyage de fin d'année scolaire est prévu au Parc des Combes en Saône-et-Loire. Le transport en car s'élèverait à 689€ ttc. L'assemblée accepte le devis établi par Arbois Tourisme.

Salle des Fêtes

Quelques tables en bois se trouvent en très mauvais état. Il convient de les remplacer. Après consultation, une offre de 5 tables et 10 bancs en PVC est retenue pour la somme de 699€ TTC. Le Conseil Municipal valide cette proposition faite par la société OVIALA de NEUVILLE-en-FERRAIN dans le Nord.

Spectacles

Les Nuits Rebelles auront lieu entre autres à AUMUR le 28 Juin 2025. Deux groupes de musiciens viendront « Rosaway » et « Kouett ». L'Association Sportive d'AUMUR et Anim'AUMUR organisent cette soirée en partenariat avec le Moulin de BRAINANS et le Grand DOLE.

Radars pédagogiques

Les deux radars ont été contrôlés le 12 Décembre 2024 et fonctionnent normalement.

SICTOM

A partir du 31 Mars 2025, la collecte des bacs gris se fera tous les quinze jours. Le Conseil Municipal en prend acte.

Poteaux incendie

Les 8 poteaux ont été contrôlés par la SOGEDO, le 09/01/2025. Tous sont conformes. Le Conseil Municipal en prend acte.

Extincteurs

Les 8 extincteurs ont également été contrôlés par la société FEUVRIER, le 11/02/2025. 2 ont été changés.

Jeux

Une mise en place d'une aire de jeux pour les enfants à proximité du city stade est projetée. Des devis seront demandés et étudiés.

Eclairage public

Le dossier d'installation en leds de l'éclairage public, 2^{ème} tranche, est en attente de subvention de l'Etat (DETR). La réalisation de ce projet est souhaitée cette année. Cet aménagement mettra fin à la transition énergétique et écologique du réseau d'éclairage public entamée en 2024.

Bulletin municipal

260 exemplaires ont été distribués. Il n'a pas fait l'objet de remarque négative.

Boîte aux lettres du Père Noël

Une dizaine de courriers ont été adressés au Père Noël fin 2024. Il a répondu aux enfants.

Projet de biodiversité du Canton de TAVAUX

Le Maire fait le point sur l'avancement du projet à savoir le coût total de l'opération (25 000 euros), les financements sont trouvés. Les 14 classes de CM1/CM2 du canton participeront à la réalisation du projet.

Remerciements

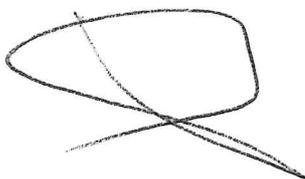
Le Maire a reçu plusieurs courriers de remerciements pour :

- Le bulletin municipal,
- Les colis de Noël distribués en Décembre 2024,
- La subvention octroyée au Souvenir français.

Le Conseil Municipal en prend connaissance.

Fin de la séance : 21 heures

Le Maire,
Bruno CHEVAUX



Le Secrétaire de Séance,
Christian CLAIROTTE



DELIBERATIONS PRISES à l'unanimité

D251202001	Modification des statuts du Grand Dole pour compétences culturelles et événementielles facultatives
D251202002	Acceptation du devis ONF pour les travaux de 2025
D251202003	Acceptation d'un devis pour transport des enfants sortie fin année scolaire 2025
D251202004	Acceptation d'un devis pour l'achat de tables et bancs pour la Salle des Fêtes
D251202005	Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à proximité du city stade